



## Bts par alternance et allocations chômages

Par **milisse**, le **23/11/2010** à **14:19**

Bonjour,

Je viens d'effectuer une rupture conventionnelle de CDI pour suivre un BTS Tourisme par correspondance.

J me suis inscrite au pôle emploi et dois avoir un RDV avec un conseiller les jours prochains. Je voulais savoir si je bénéficie du chômage tout en exerçant ce BTS.

Merci de vos réponses ...